

JAZZ  
Z(S)  
RA

3<sup>e</sup>

# FORUM JAZZ

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



photo: www.forumjazz.com

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

**27 au 30 novembre 2019**

[WWW.FORUMJAZZ.COM](http://WWW.FORUMJAZZ.COM)

**APPELS A PROJETS | FORUM JAZZ 2019**

**JAZZ(s)RA** - Plateforme des acteurs du Jazz en Auvergne Rhône-Alpes a organisé **du 14 au 18 octobre 2015 son 1er Forum Jazz sur le territoire de l'Agglomération d'Annecy** puis **une seconde édition du 22 au 26 novembre 2017 sur le territoire de Saint-Etienne**. Cette manifestation fédératrice fut pensée comme la vitrine d'un dynamisme régional exemplaire porté et entretenu notamment par les 120 artistes, collectifs, producteurs, scènes, festivals et écoles qui adhèrent à l'association régionale.

Suite à un « appel à territoire » adressé à l'ensemble du secteur professionnel de la Région Auvergne Rhône Alpes, c'est la candidature impulsée par le **Festival Jazz à Vienne** - adhérent historique de JAZZ(s)RA - en coopération avec le **Théâtre de Vienne, le Musée de Saint Romain en Gal, la MJC de Vienne, le Conservatoire de Vienne** qui fut retenue par le Conseil d'Administration de JAZZ(s)RA pour accueillir la 3<sup>e</sup> édition du Forum Jazz.

C'est donc une filière professionnelle ainsi qu'un territoire qui se mobiliseront autour de cet événement pour faire rayonner la richesse de la **scène jazz des régions** à travers :

> **Une diffusion de plus de 50 projets artistiques.**

> **Un site épice**ntre autour de la nouvelle salle/ complexe culturel le Manège en journée équipé d'une double scène, d'espaces de rencontres et de convivialité.

> **La présence de nombreux professionnels nationaux et internationaux.**

> **Un programme de conférences, ateliers, speed & slow-meetings, master-class à destination des professionnels et des étudiants de la filière musicale.**

> **Des parcours dans les structures partenaires** d'accueil des concerts.

> **Des parcours viticoles et culinaires** sur le marché de Vienne, dans les caves et fermes de l'agglomération de Vienne Condrieu.

> **Un concert d'ouverture et de clôture par deux figures de la scène Jazz internationale.**

> **Des actions d'éducation artistique et de diffusion spécifiques** auprès du Jeune Public comme des quartiers de l'agglomération.

**JAZZ(s)RA** relance le principe similaire aux précédentes éditions de 3 appels à projets :

> **1. Groupes confirmés – répertoire public**  
Ouvert uniquement aux adhérents de l'association.

> **2. Groupes confirmés – répertoire jeune public**  
Ouvert uniquement aux adhérents de l'association.

> **3. Groupes jeunes artistes**  
Ouvert à tous sous réserve de respect des critères.

Cette sélection sera le reflet de la création régionale en Jazz et musiques improvisées, mise en lumière à l'occasion de l'événement. Ces projets seront présentés dans un cadre élargi à une sélection issue de partenariats inter-régionaux en France et en Europe. Cette mise en relation d'artistes se donne pour objectif la réunion de conditions idéales pour un RDV unique et représentatif qu'occupe la création Jazz régionale en France, en Europe et à l'international.

Aussi nous comptons sur une mobilisation totale des adhérents et artistes musiciens en région pour faire acte de candidature et garantir ainsi le succès escompté à donner à cette 3<sup>e</sup> édition.

## APPEL A PROJETS | FORUM JAZZ 2019

### 3 GROUPES JEUNES ARTISTES

OUVERT A L'ENSEMBLE DES JEUNES ARTISTES EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

#### • BÉNÉFICIAIRES

- Moyenne d'âge des musiciens inférieure à 30 ans.
- La majorité des musiciens doit être domiciliée en région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Groupe de 7 musiciens au maximum.
- Projet à déposer par le leader/responsable du groupe. Le dépositaire peut déposer plusieurs projets.

#### • CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Du solo au septet ou projets pluridisciplinaires à dominante musicale dans le champ du jazz et/ou des musiques improvisées.
- Les artistes doivent être disponibles au moins 1 jour pendant la durée du Forum Jazz.
- Les titres audio/vidéo présentés lors de la phase de sélection doivent être majoritairement des compositions originales.
- Les artistes seront rémunérés par JAZZ(s)RA à hauteur de 150€ brut.
- Un défraiement transport sera prévu à hauteur d'un remboursement s'établissant sur un barème 2nde classe SNCF dans le périmètre régional Auvergne Rhône Alpes.
- Un hébergement sera prévu uniquement pour les formations programmées en fin de soirée et dont les lieux de résidence sont jugés éloignés du Forum.

#### • CRITERES DE SÉLECTION

- Pour chaque projet : Intérêt artistique, originalité, projet abouti.
- La **sélection finale** devra idéalement représenter les multiples facettes d'un Jazz ouvert et devra tenir compte :
  - de la représentation H/F
  - de la couverture territoriale des projets sélectionnés
  - d'une diversité des formats des formations retenues

#### • PROCEDURE DE SÉLECTION

La sélection sera assurée par un comité souverain nommé par le CA composé d'adhérents de l'association et représentatif du secteur dans sa transversalité : artistes, responsables de lieux de diffusion, de formation & d'enseignement et de production. Le CA, assisté par les représentants des structures d'accueil, étudiera ensuite la sélection, la modifiera si besoin (cohérence artistique, budget masse salariale) et prendra soin de placer des projets en liste d'attente si certains groupes sélectionnés sont indisponibles.

#### Quels supports/ pièces à fournir ?

- Formulaire dûment rempli sur le site internet
- Audio, vidéo, photos & présentation du projet artistique (en pièces-jointes du formulaire)

Lancement de l'appel à candidature : 10 janvier 2019

Clôture : 10 février 2019

Sélection : Mars 2019

Annnonce des projets sélectionnés : Fin mars 2019